



Débat
EOS
Eoliennes
flottantes
en Méditerranée



Que retenir de l'atelier thématique : Comment considérer la mer comme bien commun ?

Débat public EOS, 11 octobre 2021, 17h30 à 20h

Cycle d'ateliers : Usages et Paysages de la mer, réunion 3/3

Cette synthèse a pour vocation de faire ressortir les enseignements que la Commission Particulière du débat public tire du 3ème atelier du 20 septembre sur les usages et les paysages de la mer et du littoral. Elle ne se veut pas exhaustive et peut ne pas mentionner certains arguments qui ont déjà émergé au cours de précédentes réunions.

Est-on prêt à réduire ensemble la pression des usages existants (pêche, tourisme, fret maritime...) dès lors que l'on s'accorde à considérer la mer comme un bien commun à protéger et à partager ? L'éolien « dernier arrivé » dans la mer devrait-il se glisser le plus discrètement possible parmi les autres usages, se contenter d'un « strapontin » ou, dans une autre logique, pourrait-il trouver sa place en entraînant l'ensemble des usages dans un cercle plus vertueux ? C'est à cette projection qu'invitait cet atelier conclusif du cycle « usages et paysages », un temps d'intelligence collective dont on attendait qu'il co-produisent des recommandations ou des pistes d'action .

De ces échanges nourris, ont émergé des convergences de vue

- Le changement climatique et les activités terrestres sur le bassin versant sont les plus fortes pressions sur la Méditerranée
- Le « vivre ensemble » fait partie du projet. Le dialogue et la gouvernance sont la base de l'acceptabilité de l'éolien par les autres usagers de la mer
- Le monde animal marin doit être pris en compte comme un usager à part entière de la mer sur lequel il faut porter attention dans les études sur l'appréciation des risques d'effets
- Au-delà de la réglementation qui restreindra forcément la liberté de circuler avec l'accueil d'un nouvel usager, des synergies avec les parcs éoliens pourraient permettre de mieux cohabiter ensemble en ménageant davantage le milieu marin. Plusieurs solutions ont été avancées telles que la mutualisation du poste de raccordement en mer qui pourrait accueillir des observatoires scientifiques ou des sites d'essai de nouvelles technologies. Ou encore la possibilité pour la pêche d'assurer la maintenance des installations avec des bateaux multi-usages. Ou encore tirer parti de l'exotisme de ces parcs pour développer une forme nouvelle de tourisme.

Au regard du paysage, le plus ou moins grand éloignement des parcs éoliens de la côte est plus clivant. Il pose question : faut-il voir ou ne pas voir du tout sur la ligne d'horizon ces centrales de production électrique ? Selon Bertrand Follea qui ouvrait l'atelier, le paysage est partie prenante de la transition énergétique. En substance, il faut, explique t-il, nous réhabituer au paysage concret de la production, en faire « usage » pour prendre conscience de notre consommation et aller vers plus de sobriété. L'implantation de parcs à 25-30 kms au large des côtes les moins habitées pourrait, a-t-on entendu de la part de certains participants à l'atelier être un compromis acceptable.